



Compte-rendu Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 28 novembre 2017
Lieu : La Bibliothèque, Mairie d'Aigaliers
14h - 16h30

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Catherine Arnoult, Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguët-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Florence Meillat, Jean-Pierre Lasserre, Patricia Matisson, Thérèse Martin-Dath, Véronique Peron.

Excusé(e) : Liliane Rosenthal, Jean-Claude Trimintin

Invité(e) : Sophie Mary

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion:

- du CA du 17 octobre 2017
→ approuvé à l'unanimité

2. Bilan financier et proposition d'une nouvelle méthode de calcul des tarifs pour les activités ponctuelles

Le trésorier, Yves Engrand, informe que la trésorerie de l'Association est à 19 200 €, somme conforme à ce qu'il était prévu. Il n'y a pas de soucis au niveau de la comptabilité et il n'y a rien de particulier à signaler.

Le nombre d'adhérents est à ce jour de 267 pour une recette d'environ 1 700 €.

Comme prévu lors du dernier C.A une proposition est faite pour établir une nouvelle règle de calcul des tarifs pour les activités ponctuelles. Yves Engrand a étudié les tarifs proposés jusqu'à présent les remises accordées aux adhérents sont en moyenne de 18,8 % pour les adultes et 64 % pour les enfants.

A partir de 2018, les tarifs adhérents seront calculés sur la base du tarif public proposé par les différents prestataires en appliquant les remises suivantes : - 20 % pour le tarif adulte et - 50 % pour le tarif enfant pour toutes les activités ponctuelles. Il est convenu d'arrondir le tarif à l'euro supérieur.

En appliquant cette remise fixe, les recettes passeraient de 3 723 € à 3 970 €, l'estimation en amont des coûts des sorties seraient plus facile, Le CA serait plus simple aussi car plus besoin de fixer les tarifs pour chaque activité, une par une.

La décision est approuvée à l'unanimité.

Yves Engrand revient également sur le problème d'éventuels remboursements en cas d'absence aux activités ponctuelles, il est proposé qu'aucun remboursement ne sera effectué lors d'absence non justifiée. Un remboursement serait envisageable pour les cas de force majeure et sous justificatif (maladie, décès d'un proche ...). Le remboursement devra être fait par virement pour une meilleure traçabilité comptable.

La décision est approuvée à l'unanimité. Cette décision sera notifiée sur le règlement de l'Association et sur la lettre trimestrielle.

3. Activités ponctuelles

Bilan activités vacances Toussaint :

- Atelier déco du 28/10 : 7 enfants présents au lieu de 11 prévus, un seul remboursement demandé. Coût pour l'Association = - 27,53 €
- Sortie patinoire du 31/10 : 3 adultes et 23 enfants, coût pour l'Association = - 181,04 €
- Sortie cinéma du 1/11 : 24 adultes et 28 enfants , coût pour l'Association = - 156 €
- Stage poney du 2/11 : 16 enfants, coût pour l'Association = - 304 €
- Sortie Lasergames du 03/11 : 3 adultes, 10 enfants adhérents et 2 non-adhérents, coût pour l'Association = - 63 €

Toutes les sorties ont été réussies et appréciées par les participants. Suite à deux incidents mineurs lors de la sortie patinoire et lasergame, il a été convenu qu'un parent référent doit être nommé avant la sortie afin qu'il puisse faire le lien sur place entre les participants, l'Association et le prestataire. Pour la sortie Bowling du 1^{er} décembre, le parent référent sera Natacha Ledoux Cazalet qui aura la liste des inscrits et pourra vérifier sur place.

Bilan sortie Arles du 19/11 : 21 adultes et 3 enfants, coût pour l'Association = - 69 € . La sortie est une belle réussite.

Les membres du C.A remercient les organisatrices et bénévoles pour toutes ces activités !

Bilan des stages poterie bi-mensuel :

Depuis le mois d'octobre, il y a en moyenne pour chaque stage du samedi matin entre 7 et 8 inscrits, certaines personnes ont adhéré à l'Association uniquement pour participer à ces stages qui connaissent un grand succès, les réservations sont importantes et il y a parfois des listes d'attente. Ces stages sont bénéficiaires entre 9 et 24 € selon le nombre de participants sans tenir compte du coût de la terre. La présidente, Claire Lasserre informe qu'une quantité conséquente de terre est utilisée lors de ces stages mais que ce matériel est également utilisé par les participants au cours hebdomadaire du mercredi.

Il est convenu de conserver la même fréquence pour le prochain trimestre mais que la création d'une 3ème date serait peut être à envisager dans l'avenir si les demandes augmentent et que Marie Ducatel l'animatrice est disponible.

Point sur les activités à venir :

- Sortie Bowling du 1/12 : 27 inscrits, complet
- Sortie Cratère d'Alès du 17/12 : 14 inscrits
- Atelier Déco Noël du 23/12 : 8 enfants inscrits, les bénévoles organisatrices seront Claire, Lydie, Thérèse, Claude et Véronique. Un budget de 100 € est accordé par le C.A pour l'achat du matériel. Pas de limite d'inscriptions.
- Sortie Patinoire du 28/12 : 16 inscrits
- Sortie Cinéma du 3/01 : 27 inscrits, nombre de places limité à 50. Le responsable du cinéma devrait nous proposer des films adaptés à notre public (familles) et qu'ils soient tous présentés à la même heure.

- Sortie Lasergames du 5/01 : 12 inscrits

4. Préparation du programme de janvier à mars 2018

Sont fixées les dates suivantes :

- Dimanche 7/01 à 16h00 : Galette

Afin de réduire les dépenses pour cette évènement, Lydie Krause doit se renseigner pour l'achat des galettes en demandant plusieurs devis à différentes boulangeries d'Uzès, en partant sur une base de 45/50 personnes. Elle communiquera les informations au C.A dès que possible. Pour les boissons, un point doit être fait car il reste certaines boissons dans la réserve, un achat de boissons supplémentaires sera fait en fonction.

Une invitation sera envoyée aux adhérents, aux intervenants et aux 3 mairies. La date sera également communiquée sur la prochaine lettre. Une invitation sera également envoyée aux adhérents par infolettre.

- Samedi 27/01 à 18h00 : Assemblée Générale de l'Association

La présidente, Claire Lasserre fait part de son souhait d'avancer la date de la prochaine assemblée prévue habituellement en mars. L'A.G aura donc lieu en janvier et le C.A sera élu par la suite.

La vice-présidente, Claude Huguet-Bordel, se présentera au poste de présidente. Lors de ses congés au mois de mars, le secrétaire adjoint, Jim Cluchey assurera son intérim.

Pour l'organisation de cet événement et afin de réduire les dépenses, il est convenu de ne plus faire l'achat de plateaux de viande froide et que chacun apportera un plat à partager. L'Association offrira les boissons.

Dates pour les prochaines activités ponctuelles :

Vacances scolaires :

- Mercredi 28 février : Sortie cinéma
- Jeudi 1^{er} mars : Sortie patinoire
- Vendredi 2 mars : Sortie Lasergames

Sorties culturelles :

- Samedi 20 janvier : Visite de Salon de Provence (11h00 visite d'une savonnerie, durée 1heure ; repas libre ; 14h30 visite guidée du quartier des Savonniers, durée environ 2 heures. Coût total 230 €. Selon la nouvelle méthode de calcul, les tarifs seront donc de 10 € pour les adultes, 6 € pour les enfants et 12 € pour les non-adhérents.

Comme il s'agit là d'un forfait, nous calculons le tarif indicatif public sur la base de 20 participants adulte. Ce qui donne environ 12 €. Ensuite l'application des 20 % est faite et l'arrondi à l'euro supérieur.

Un stage bi-mensuel de poterie étant initialement prévu à cette même date, il a été convenu de demander à l'animatrice Marie Ducatel de décaler ce stage une semaine avant ou après.

- Vendredi 9 février : Sortie Bowling, les tarifs seront ré-évalués avec les nouvelles règles

- Dimanche 11 mars : Sortie au Parc du Cosmos aux Angles, 14h30 visite guidée d'1h30 suivie d'une projection au planétarium à 16h15 (durée 1h environ). Prix public 13 € adulte et 10 € enfant – de 15 ans

Préparation de la lettre et l'insert de janvier

Thérèse Martin a bien avancé sur la rédaction de la lettre et l'insert, Sophie Mary l'aidera pour la mise en page. Les dates butoirs sont définies :

- dates pour la récolte du contenu : 10/12 (informations à transmettre à Thérèse)
- dates d'impression : 18/12 (à voir avec les mairies si une fermeture est prévue pour les fêtes et selon anticiper)
- dates de distribution : semaine du 2/01

5. Poste de l'assistante administrative

De par la présence de Sophie Mary à une réunion de la CAF, nous savons officieusement que l'agrément EVS a été approuvé. Nous attendons néanmoins une lettre de confirmation officielle en particulier pour être certain de la durée de l'agrément. En principe cet agrément vaut un financement de l'ordre de 20 000 € par année à partir de janvier 2018 pour une période de 4 ans.

Le CDD de l'assistante administrative, Sophie Mary arrive à échéance le 31/12/2017, deux possibilités se présentent, soit un renouvellement de CDD pour une période de 6 mois maximum soit une proposition de CDI à partir de début janvier.

Il est proposé de conclure un CDI directement à partir de janvier : décision approuvée à l'unanimité

Le nombre d'heures hebdomadaires passera à 20 heures au lieu de 25 actuellement : décision approuvée à l'unanimité.

En fonction des horaires de permanence de la bibliothèque, de la fréquentation de celle-ci et de la charge de travail administratif, Sophie Mary propose les nouveaux horaires suivants à partir du 2 janvier :

Mardi : 9h -12 h / 14h-17h (6h)

Mercredi : 9h-12h30 / 13h-17h30 (8h)

Jeudi : 9h-12h (3h)

Vendredi : 9h-12h (3h)

En cas d'augmentation ponctuelle de charge de travail selon les périodes de l'année (exemple : rentrée de septembre), il sera proposé d'effectuer des heures complémentaires.

6. Autres sujets

Point CLAS : Florence Meillat informe que les 3 cours d'aide à la scolarité connaissent une fréquentation satisfaisante et en augmentation par rapport aux années précédentes, 4 enfants le mardi à Baron, 4 enfants le jeudi à Foissac et 6 le vendredi à Foissac. Afin d'équilibrer les groupes, les enfants ont été ré-orientés dans les différents cours selon leur niveau.

Marie Ducatel, l'animatrice a fait une demande d'achat de jeu éducatif pour l'apprentissage des mathématiques. Demande accordée.

Florence Meillat doit assister le même jour à une réunion organisée par le SIRP pour la future organisation des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. Elle nous informera de l'avancée de l'organisation.

Relations école Aigaliers :

Patricia Matisson a mis en place avec l'école maternelle le projet « Boules de Noël » pour décorer le sapin du foyer pour le repas des anciens du 10 décembre. La mise en place et l'organisation a été un peu compliquée (manque de temps et de disponibilité des enseignantes, achat du matériel à estimer ...) mais le résultat devrait être satisfaisant et les enseignantes remercient l'Association.

Patricia Matisson a également démarré la lecture de contes lors des TAP, il a été convenu que les bénévoles de l'Association se rendraient à l'école 2 fois par mois les mardi à 16h10.

La mise en place a été un peu difficile pour plusieurs raisons (salle trop bruyante : parents récupérant leurs enfants en même temps, horaires difficiles en fin de journée, nombre important d'enfants etc ...) mais peut être que quelques améliorations sont à envisager à l'avenir. A voir avec les enseignantes.

Pour l'instant Claire Lasserre et Patricia Matisson se sont proposées pour intervenir mais un appel sera lancé aux autres bénévoles des lectures de contes du mercredi.

La prochaine lecture sera assurée le mardi 5 décembre par Claire Lasserre.

Compte rendu du comité technique de la mise en réseau des bibliothèques de la CCPU

Sophie Mary a assisté le mardi 21/11 à la réunion pour l'organisation de la mise en réseau des bibliothèques. Les appels d'offres pour l'achat de matériel informatique, de logiciel et de portail informatique ont abouti et la CCPU a sélectionné un logiciel qui devrait être installé dans les bibliothèques mi-février 2018. Deux sessions de formation auront lieu afin de former les personnes susceptibles d'utiliser le logiciel, Sophie Mary est inscrite à la première session les 11 et 12/12.

Avant ce lancement un étiquetage de tous les livres doit être effectué. Jim Cluchey, Claire Lasserre et Claude Huguet-Bordel doivent rencontrer la mairie d'Aigaliers pour d'autres sujets mais en profiteront pour leur demander si une aide de leur part peut être envisageable et si le financement du matériel informatique est prévu.

Il semble difficile d'être prêt pour le lancement prévu mi-février.

Randonnée :

Jim Cluchey informe qu'un incident est survenu lors de la randonnée du 24 octobre, une participante a chuté et s'est blessée gravement. Deux responsables de la randonnée ont géré la situation sur les lieux de l'incident et un dossier d'assurance a été ouvert par l'Association.

Suite à cet incident il semble nécessaire de créer un règlement plus strict (contrôle des chaussures de marche, responsabilités des encadreurs, et discipline des marcheurs ...) et d'établir l'organisation suivante :

- randonnée du vendredi : tous niveaux
- randonnée du mardi : sortie plus difficile mais sans risque important

- A chaque randonnée, un kit de soins et un équipement de base sera obligatoire (téléphone, boussole, kit 1ers soins...)
- Un petit encadrement sera à prévoir pour les nouveaux
- Un atelier de préparation de randonnée sera organisé pour les référents des sorties

Pour la programmation des randonnées de janvier à juin, une sortie tous niveaux est prévue en mai et une autre sortie en mars

A présent, il est impératif que les responsables des randonnées prennent des décisions d'annulation ou de prévention en cas de soucis, soient au courant si une déclaration d'assurance est à faire et doivent prévenir au plus tôt la présidente de l'Association en cas d'incident. Un nouveau règlement sera mis en place pour le 1/1/2018.

Compte rendu du Colloque « Animation de la Vie Sociale » organisé par la CAF

Sophie Mary, s'est rendue jeudi 23/11 à la journée de colloque organisée par la CAF, plusieurs tables rondes ont eu lieu pour échanger sur les expériences de plusieurs associations invitées. Le thème étant la création d'un projet, comment faire durer un projet et l'échange avec les institutions.

7. Questions diverses

Patricia Matisson demande si une date est déjà fixée pour la journée festive de fin des ateliers. Elle souhaite commencer à organiser le spectacle avec les élèves des ateliers de théâtre. Il est difficile de définir d'une date car il est encore trop tôt, à en reparler lors des prochains C.A.

Jim Cluchey en profite pour annoncer que selon les analyses financières faites, si nous envisageons d'augmenter le nombre de séances des ateliers hebdomadaires enfants fixés à 20 lors du dernier C.A, chaque semaine coûte environ 200 euros. Le débat pourra être relancé en janvier.

Claire Lasserre informe que les achats de nouveaux livres ont été effectués, 80 livres au total payés par la subvention de la Mairie d'Aigaliers, ils sont déjà tous équipés, enregistrés et certains sont déjà empruntés par les lecteurs !

Claire Lasserre informe également que Sophie Mary posera quelques jours de récupération suite aux heures effectuées en plus pour les formations et réunions. Elle sera donc absente le mardi 19 après-midi, le mardi 26 décembre et le mardi 2 janvier.

6 . Date du prochain CA

Le prochain C.A est fixé au mardi 16 janvier à 14 heures.